Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 352
Dossier : 190888

Direction en charge : Direction Générale
Objet : Fête du Livre - Conventions de partenariat établies avec les restaurants partenaires de la 34ème Fête du Livre de Saint-Etienne 2019 - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 352
Dossier : 190888

Direction en charge : Direction Générale
Objet : Fête du Livre - Conventions de partenariat établies avec les restaurants partenaires de la 34ème Fête du Livre de Saint-Etienne 2019 - Approbation

□ Rappel et Références :
La 34ème édition de la Fête du Livre se déroulera du 17 au 20 octobre 2019. Manifestation littéraire, elle s'attachera à demeurer un événement gratuit, fédérateur et convivial.

La Fête du Livre 2019 s'étendra à nouveau sur les Places de l'Hôtel de Ville, Dorian, Jean-Jaurès et Jacquard ainsi que dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville et de l'Amicale Laïque Chapelon répondant ainsi aux attentes de tous les acteurs : visiteurs, auteurs, professionnels du livre, partenaires institutionnels et privés...

Les acteurs culturels de la Ville, représentés par les musées, les médiathèques, le conservatoire, l'Opéra, le Planétarium, les Archives Municipales, la Cinémathèque, la Cité du Design, les associations ainsi que l'ensemble des établissements d'enseignements, de l'élémentaire à l'enseignement supérieur, seront associés étroitement à la programmation de la manifestation.

Fidèle à la mémoire de Jean Dasté, la manifestation offre à ses visiteurs, de nombreuses mises en espace de textes rassemblées dans le Festival "Les Mots en scène", dont les auteurs ont été sélectionnés en collaboration avec une vingtaine de compagnies théâtrales professionnelles ou amateurs du territoire. En 2019, *"Les Mots en scène"* s'attacheront une nouvelle fois à « mettre en espace », Place Jean-Jaurès sous un Magic Mirrors, des textes, des livres, des auteurs et des interprètes...

□ Motivation et Opportunité :
Événement de grande envergure, la Fête du Livre de Saint-Étienne rassemble chaque année plus de 120 000 visiteurs et près de 270 auteurs et invités. Afin de réserver le meilleur accueil à l'ensemble de ses hôtes, de nombreux partenariats avec les acteurs économiques de la Ville dont les restaurateurs implantés sur le site de la manifestation ont été établis.

□ Contenu :
Pour l'édition 2019, la Fête du Livre de Saint-Etienne a convenu des partenariats suivants :

> Avec 9 établissements restaurateurs afin de définir les tarifications appliquées pour le menu du midi et du soir du mardi 15 octobre au soir au lundi 21 octobre inclus :

Restaurant L'Italien,
Restaurant Le Stromboli,
Restaurant Crêperie Jeannette,
Restaurant Le C,
Restaurant Le Glasgow,
Restaurant Les Poteaux Carrés,
Restaurant Chez Colette,
Restaurant Café Jean-Jaurès,
Restaurant Di Voglia.

ETABLISSEMENTS	Tarifs 2019 valide Déjeuner	Dîner
LES POTEAUX CARRES	17 €	20 €
CHEZ COLETTE	17 €	20 €
LE GLASGOW	17 €	20 €

LE STROMBOLI	**17 €**	**20 €**
L'ITALIEN	**17 €**	**20 €**
CRÊPERIE JEANNETTE	**17 €**	**20 €**
CAFE JEAN JAURES	**17 €**	**Fermé le soir**
LE C	**17 €**	**22 €**
DI VOGLIA	**17 €**	**20 €**

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 21 500 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	21 500 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver les conventions de partenariat avec les restaurants indiqués ci-dessus,
-autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation à à signer ces conventions dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 - chap 011 - Article 6232
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**